



energem SAS au capital de 2 500 000 euros
2, place du Pontiffroy
BP 20129 57014 METZ Cedex 01
www.energem.fr
RCS : Metz 491 415 345 - SIRET : 491 415 345 00017
N° de TVA intracomm. : FR 83 491 415 345

facture d'électricité offre de marché

B4I0053

Accueil dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
+33811882200
Coût d'un appel local
référence : 30000950189343

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

Votre contact
Pôle facturation - 03 87 34 37 37
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
email : facturation-pro@energem.fr

Votre référence à rappeler : 324 132

contrat n° 940037

client titulaire **SAS TRANSPORTS TENDRON**

siren **836350165**

espace de livraison **206 rue saint gabriel
AMILLY**

offre **extenso élec perso. Arenh énergem**

service fourniture **1 poste**

service accès au réseau **avec différenciation 4 postes LU**

version **longues utilisations**

puissances souscrites **P : 72 kVA
HPH : 72 kVA
HCH : 72 kVA
HPE : 72 kVA
HCE : 72 kVA**

facture n° 856069E du 05/09/2024

électricité du 25/07/2024 au 25/08/2024 : 7785 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 44 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	329,06 €
sous-total fourniture	1 733,18 €
total HT	2 062,24 €
TVA	452,49 €
autres taxes	200,22 €

total TTC 2 714,95 €

Merci de votre règlement avant le 08/10/2024

Date approximative du prochain relevé 01/10/2024
Date approximative de la prochaine facture ... 15/10/2024

energem SAS

Bénéficiaire : énergem SAS BP 20129 57014 METZ Cedex 01

Payeur : SAS TRANSPORTS TENDRON

Référence compte client : 929753CC

Référence facture : 856069E

Montant euros cents

Montant
2 714,95 €

802977050960 80000000009297530000856069969108 271495

IBAN : FR7614505000010800267217222

ICS : FR74ZZZ532857

RUM : TIP080000000092975300008560690509

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

Montant : 2 714,95 €
Référence compte client 929753CC
Référence facture : 856069E

en cas de modification joindre un RIB

Date et lieu

Signature

TIPSEPA

Référence
facture

856069E

ENERGEM

**TSA 20130
41974 BLOIS CEDEX 9**

000008560696 CELC TENDRON

14505000010800267217222

802977050960 80000000009297530000856069969108 271495

accès au réseau

gestion du 1 septembre 2024 au 30 septembre 2024	199,80	16,65
comptage du 1 septembre 2024 au 30 septembre 2024	255,84	21,32
soutirage fixe du 1 septembre 2024 au 30 septembre 2024 (puissance réduite de 72 kVA - 1 mois)	24,55	147,30

postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	coefficients de lecture	consommations (kWh)		
du 25/07/2024 au 25/08/2024				compteur n° 031436222404		
HPE	365 909	370 002	1	4 093	0,0216	88,41
HCE	152 845	156 537	1	3 692	0,015	55,38

du 25/07/2024 au 25/08/2024						
dépassements horaire			0 h		11,21	0,00
puissance max atteinte HPE			44 kVA			
puissance max atteinte HCE			44 kVA			

fourniture

frais de gestion du 1 septembre 2024 au 30 septembre 2024 (1 mois)	0 00	offert
--	------	--------

consommations toutes heures du 25 juillet 2024 au 25 août 2024	7 785 kWh	0,20954	1 631,27
charges pour soutirage physique du 25 juillet 2024 au 25 août 2024	7 785 kWh	0,00	0,00
capacité énergie - TH du 25 juillet 2024 au 25 août 2024	7 785 kWh	0,00884	68,82
flexibilité du 25 juillet 2024 au 25 août 2024	7 785 kWh	0,00425	33,09

cspe	7 785	0,0205 € / kWh	159,59
cta	185,27	21,93 %	40,63
tva	2 262,46	20,00 %	452,49

total TTC			2 714,95
-----------	--	--	----------

HT (439)

communication

- **cspe** : s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
 - **cta (contribution tarifaire d'acheminement)** : s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
 - **tva** : payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.
- Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement. Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

votre règlement

- Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :
- **prélèvement automatique** : votre contact est à disposition pour mettre en oeuvre ce service gratuit.
 - **envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'adresse suivante** : énergem - BP 20129 - 57014 METZ Cedex 01.
 - **par internet via notre agence en ligne** en vous connectant sur notre site www.energem.fr.
 - **par virement** : en rappelant impérativement votre numéro de facture **856069E** dans le libellé de votre virement sur le compte: FR76 3000 4024 7000 0102 8029 532 BIC : BNPAFRPPCNA.

Dépannage Enedis 24h/24 - 7j/7
08 11 88 22 00
Coût d'un appel local
référence : 30000950189343

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

Votre contact
Pôle facturation - 03 87 34 37 37
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
email : facturation-pro@energem.fr

Votre référence à rappeler : 324 132

REÇU 22 FEV. 2024

contrat n° 940037

client titulaire	SAS TRANSPORTS TENDRON
espace de livraison	206 rue saint gabriel AMILLY
offre	extenso élec perso. Arenh énergem
service fourniture	1 poste
service accès au réseau	avec différenciation 4 postes LU
version	longues utilisations
puissances souscrites	P : 72 kVA HPH : 72 kVA HCH : 72 kVA HPE : 72 kVA HCE : 72 kVA

facture n° 763949E du 19/02/2024

électricité du 01/01/2024 au 25/01/2024 : 10 110 kWh
calculés sur la base d'index relevés
puissance maximale atteinte : 50 kVA (détails au verso)

sous-total accès au réseau	635,21 €
sous-total fourniture	2 250,75 €
total HT	2 885,96 €
TVA	586,33 €
autres taxes	45,69 €
total TTC	3 517,98 €
solde antérieur	271,08 €

net à payer 3 789,06 €

Merci de votre règlement avant le 23/03/2024

Date approximative du prochain relevé 02/03/2024
Date approximative de la prochaine facture ... 16/03/2024

energem SAS

Montant
3 789,06 €

Bénéficiaire : énergem SAS BP 20129 57014 METZ Cedex 01
Payeur : SAS TRANSPORTS TENDRON

Référence compte client : 929753CC

Référence facture : 763949E

Montant euros cents

802977190269 94000000009297530000763949901108 378906

IBAN : JOINDRE UN RIB/IBAN
ICS : FR74ZZZ532857
RUM : TIP080000000092975300007639491902

SAS TRANSPORTS TENDRON
37 RUE SAINT GABRIEL
45200 AMILLY

Montant : 3 789,06 €
Référence compte client 929753CC
Référence facture : 763949E

en cas de modification joindre un RIB

Date et lieu Signature

TIPSEPA

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez ENERGEM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de ENERGEM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.

ENERGEM

**TSA 20130
41974 BLOIS CEDEX 9**

Référence
facture
763949E

000007639491 TRANSPORTS TENDRON

802977190269 94000000009297530000763949901108 378906

accès au réseau

composantes fixes

	€/kVA/an	montant en €
gestion du 1 février 2024 au 29 février 2024	199,80	16,65
comptage du 1 février 2024 au 29 février 2024	255,84	21,32
soutirage fixe du 1 février 2024 au 29 février 2024 (puissance réduite de 72 kVA - 1 mois)	24 55	147,30

composantes variables

postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)	€/kWh	montant en €
du 01/01/2024 au 25/01/2024				compteur n° 031436222404		
P	67 921	69 619	1	1 698	0,0476	80,82
HPH	368 243	373 886	1	5 643	0,0476	268,61
HCH	144 411	147 180	1	2 769	0,0363	100,51

autres composantes variables

	€/kVA	montant en €
du 01/01/2024 au 25/01/2024		
puissance max atteinte Pointe	50 kVA	
dépassements horaire	0 h	11,21
puissance max atteinte HPH	49 kVA	
puissance max atteinte HCH	45 kVA	0,00

sous-total HT accès au réseau

335,21

fourniture

part fixe

	€/mois	montant en €
frais de gestion du 1 février 2024 au 29 février 2024 (1 mois)	0,00	offert

part variable

		€/kWh	montant en €
consommations toutes heures du 1 janvier 2024 au 25 janvier 2024	10 110 kWh	0,20954	2 118,45
charges pour soutirage physique du 1 janvier 2024 au 25 janvier 2024	10 110 kWh	0,00	0,00
capacité énergie - TH du 1 janvier 2024 au 25 janvier 2024	10 110 kWh	0,0088358558	89,33
flexibilité du 1 janvier 2024 au 25 janvier 2024	10 110 kWh	0 00425	42 97

sous-total HT fourniture

2 250,75

total HT

2 885,96

taxes et contributions

	assiette	taux	montant en €
cspe	10 110	0,0005 €/ kWh	5,06
cta	185,27	21,93 %	40,63
tva	2 931 65	20,00 %	586,33

total TTC

3 517,98

communication

A noter : Selon l'arrêté du 25 janvier 2024, depuis le 1er février 2024, la CSPE est établie à 20,5€/MWh pour les entreprises (avec P> à 36 kVA), et à 21€/MWh pour les petits professionnels et les ménages (avec P<36 kVA).

- **cspe :** s'applique à la quantité d'énergie consommée. Au 1er janvier 2022, le taux comprend désormais la taxe départementale. Cette contribution est reversée aux services des douanes.
- **cta (contribution tarifaire d'acheminement) :** s'applique aux éléments fixes de la part acheminement. Le produit de cette contribution est reversé à la Caisse Nationale des Industries Electriques et Gazières.
- **tva :** payée sur les débits, s'applique sur l'ensemble du total HT, sur les taxes locales, la cspe et la cta.

Tout retard de règlement donnera lieu de plein droit au paiement de pénalités de retard et d'une indemnité forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement.

Votre facture ne fait pas l'objet d'un tarif réglementé.

votre règlement

- Pour régler cette facture, nous vous proposons plusieurs moyens de paiement :-
- **prélèvement automatique :** votre contact est à disposition pour mettre en oeuvre ce service gratuit.
- **envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'adresse suivante :** énergem - BP 20129 - 57014 METZ Cedex 01.
- **par internet via notre agence en ligne** en vous connectant sur notre site www.ennergem.fr.
- **par virement :** en rappelant impérativement votre numéro de facture **763949E** dans le libellé de votre virement sur le compte: FR76 3000 4024 7000 0102 8029 532 BIC : BNPAFRPPCNA.